



Angoulême, le 6 septembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angoulême : territoire lauréat du label « Cités éducatives » pour la réussite républicaine

Ce 5 septembre 2019, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer, et le ministre chargé de la Ville et du Logement, Julien Denormandie, ont dévoilé la liste des 80 territoires labellisés « Cité éducative », parmi laquelle figurent deux quartiers d'Angoulême.

L'ambition des Cités éducatives est de fédérer tous les acteurs des quartiers prioritaires de la politique de la ville afin d'en faire des lieux de réussite républicaine, en accompagnant au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.

Pour Angoulême, les deux quartiers retenus sont :

- Bel-Air-Grand-Font, qui va bénéficier d'un programme de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR) qui redéfinira l'habitat, le maillage scolaire et l'accès aux services. Ce secteur comprend deux écoles maternelles, deux écoles élémentaires ainsi que le collège Marguerite de Valois ;
- Basseau-Grande Garenne : territoire du réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) du collège Michelle Pallet, comprenant quatre écoles maternelles, quatre écoles élémentaires, ainsi que le collège.

La construction du dossier, piloté par la ville en concertation avec la préfecture et les services de l'Éducation nationale, a su associer tous les partenaires institutionnels et associatifs du territoire autour de l'enjeu éducatif : CAF, centres sociaux, parents, associations, établissements d'enseignement, institutions culturelles, etc.

Chacun de ces trois acteurs principaux porte un objectif propre :

- conforter le rôle de l'école, par l'intervention d'un inspecteur de l'Éducation nationale (DASEN) ;
- promouvoir la continuité éducative, par la mairie d'Angoulême, en lien avec le projet éducatif territorial (PedT) et le programme de réussite éducative (PRE) ;
- ouvrir le champ des possibles, par la préfecture.

A Angoulême, il est important de souligner le rôle actif de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, au travers d'un projet pédagogique entre celle-ci et le CAJ de Bel-Air-Grand-Font, articulé autour d'enseignements spécialisés (classe à horaires aménagés, arts plastiques, classe orchestres) et d'actions mises en place (programme d'études intégrées Sciences Po, Trouve ta voix-ESSEC, Quart charentais, Espaces créations, etc.).

Une dotation de 100 000 euros est allouée dès 2019 à chaque territoire labellisé pour soutenir le programme, puis sera doté, au plan national, de 100 millions d'euros de l'État sur trois ans.